



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 415 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU le profil socio-sanitaire du bassin de la population que l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a le mandat de desservir;

ATTENDU le droit de cette population à recevoir les soins et traitements requis par son état de santé;

ATTENDU l'augmentation constante de la demande de soins et de services et de la pression créée par cette demande;

ATTENDU le manque d'espace disponible pour répondre aux besoins de la population, notamment les personnes âgées, et la nécessité d'ajouter des espaces additionnels pour répondre adéquatement à cette demande;

ATTENDU les besoins importants de modernisation de nos installations et de la nécessité d'offrir un environnement performant, de qualité et sécuritaire aux patients, au personnel, aux médecins et aux chercheurs;

ATTENDU les exigences liées à la mission universitaire de l'Hôpital, notamment en ce qui concerne la recherche, la formation et le perfectionnement de la relève;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de se pencher sur le dossier du plan de modernisation de l'Hôpital et de lui donner son aval dans les meilleurs délais.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Lise Thériault
Députée d'Anjou-Louis-Riel

Date de signature de l'extrait